

CR CdL du 10 novembre 2016

Membres présents : 19 membres du Conseil, 5 invités

				TITULAIRES	SUPPLEANTS
MEMBRES DE DROIT	Directeur du Labo Directeurs adjoints			Olivier PLIEZ Galia VALTCHINOVA Béatrice MILARD Emmanuel EVENO Mohamed GAFSI	
MEMBRES NOMMES	Secrétaire générale Gestionnaire coordinatrice Représentant «INU Champollion»			Marie KNIBIEHLER Marie-Annick BRIERE-ANDRE Pascal DUCOURNAU	
MEMBRES ELUS	Collège <i>Ch./ Ens.ch.</i>	sous-collège <i>Permanents</i>	Equipe CAS Equipe CERS Equipe CIEU Equipe DR	Sébastien ROUX Florent CHAMPY Sinda HAOUES-JOUVE Julien REBOTIER Arnaud BUCHS	Marie-Pierre BES Agnès TERRIEUX Delphine CHOUILLOU
		sous-collège <i>Doctorants et Post-doctorants</i>		Héloïse PREVOST	
	Collège <i>IT</i>			Bénédicte BONNEMASON Jean-Michel CAZENAVE	
MEMBRES INVITES PERMANENTS				Dominique DELIGNY (gestionnaire DR) Christina WATKINS (secrétaire de direction) Michaël POUZENC (Directeur adjoint DR)	
MEMBRES INVITES				Anaïs GARCIA (Doctorante CAS) Aurore DERAMOND (Doctorante CERS)	

Ce Conseil d'UMR est atypique dans sa forme. Il a duré plus longtemps que d'ordinaire (10h-14h au lieu de 12h30-14h habituellement) afin de prendre le temps de discuter de sujets importants pour la vie de l'unité.

Il nous a en effet semblé nécessaire de faire le point sur la situation vis-à-vis de nos tutelles. Les échanges, les réunions, se succèdent depuis des mois et les collègues n'ont que des bribes d'informations sans pour autant avoir une vision d'ensemble de ces questions cruciales. Elles ont en effet des conséquences sur nos rythmes de travail, sur les possibilités de recrutement et de renouvellement de postes et de ce fait aussi sur l'organisation de l'unité.

Déroulé de l'ordre du jour :

1 Point documentation

- Open access et HAL SHS :

L'édition scientifique connaît des mutations importantes (merci à Caroline Datchary de l'envoi d'une vidéo qui en présente les enjeux : <https://www.youtube.com/watch?v=WnxqoP-c0ZE>). Bénédicte Bonnemason présente quelques éléments qui concernent directement le LISST. Rappelons que l'UT2J a choisi HAL comme portail d'archives ouvertes destiné au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques.

Nous nous sommes engagés à signer la convention proposée par la DAR (comme c'est le cas des autres laboratoires du site de l'université). Dans ce cadre :

- les dépôts des documents de l'équipe Dynamiques Rurales publiés après le 01/01/2016 seront versés dans la collection LISST ;
- pour l'ensemble des membres du LISST, l'affiliation à choisir lors du dépôt est : LISST - Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires
- les membres du laboratoire sont invités à déposer leurs documents (édités ou non édités) depuis 2013 directement sur le portail HAL-UT2J. C'est devenu une nécessité à laquelle le Lisst ne s'est pas encore conformée en vue de la préparation du prochain contrat quinquennal qui s'appuiera sur les publications déposées dans Hal. Par ailleurs, l'évolution de la loi française avec l'adoption le 7/10/2016 de la Loi République numérique facilite le dépôt des publications dans une archive ouverte du point de la vue de la gestion des droits d'auteur. Pour plus d'informations : <http://openarchiv.hypotheses.org/3881>

Afin de se saisir de cet outil, vous pouvez consulter un [tutoriel vidéo \(en français\)](#) sur le dépôt d'un article scientifique dans HAL : <https://www.ccsd.cnrs.fr/fr/tutoriel-video-le-depot-dans-hal/>. Notez aussi la possibilité de s'inscrire à l'atelier « *Diffuser et valoriser vos publications (HAL, réseaux sociaux,...)* » qui a lieu chaque premier jeudi du mois en salle informatique au RDC de la Maison de la Recherche (campus Mirail). Dates de formation (jusqu'en juin 2017) et inscription en ligne (niveau 1 et 2) : www.univ-tlse2.fr/formation-ist. En outre, des dates pour une formation spécifique aux membres de l'unité seront proposées début 2017 par Françoise Gouzi et Bénédicte Bonnemason.

Le LISST aura pour référente HAL Bénédicte Bonnemason qui assure le dialogue avec Françoise Gouzi (UT2J). Dans chaque équipe du LISST des référents se sont portés volontaires. Ils auront pour mission de répondre aux questions des membres de l'équipe et de participer au réseau des référents de l'UT2J en dialogue avec Bénédicte Bonnemason.

Il s'agit au CAS de Bénédicte Bonnemason ; au CERS de Marie-Pierre Bès ; au CIEU de Patricia Panegos ; à Dynamiques Rurales d'Agnès Terrieux et de Marie-Christine Henninger.

- Espace Documentation Recherche (EDR) et acquisitions

Avant de quitter ses fonctions (et dans l'attente d'une nouvelle responsable), Chloée Fabre vient nous présenter la situation du LISST : Le CAS et le CIEU disposent déjà d'un fonds documentaire et le CERS et Dynamiques Rurales ont engagé la création d'un fonds. Les quatre fonds resteront distincts mais leurs étagères seront rapprochées.

Le LISST aura à débattre en 2017 des modalités de la politique d'acquisition même s'il paraît plus opportun de maintenir le choix des ouvrages à acquérir au niveau des équipes.

2 Les tutelles

De très nombreuses réunions et des échanges réguliers ont lieu avec chacune de nos tutelles dont nous faisons état en demandant aux membres du conseil de relayer l'intégralité de l'information

dans les réunions d'équipes :

A – l'ENSFEA (ex ENFA) : durant toute l'année 2016, Dynamiques Rurales a été confrontée à la question de la labellisation du laboratoire par le Ministère de l'Agriculture, dans un contexte tendu. La question porte sur la redéfinition des missions tant pédagogiques que scientifiques des EC et des personnels d'appui (10 personnes sont directement concernées). Après de nombreuses discussions au sein de l'école et avec la direction générale à l'enseignement rural, on s'achemine vers une labellisation du LISST au moins pour le temps du contrat quinquennal (2016-2020) ;

B – l'EHESS : durant l'année 2016, de nombreux échanges ont eu lieu avec le Président de l'établissement, la directrice générale des services et le directeur du développement de la recherche dans un contexte de diminution des effectifs au sein de l'unité (3 personnes). Un poste d'IE a été redéployé cette année vers une autre unité. L'incertitude plane toujours sur nos relations dans la durée car l'EHESS semble redéfinir sa place dans le nouveau contexte de recherche qui se dessine dans l'agglomération parisienne. Pour autant, le LISST participe à l'appel de la Présidence de l'établissement à la redéfinition d'un projet scientifique au niveau du pôle toulousain (composé de TSE, de Traces et du Lisst) à travers la mise en place d'un séminaire conjoint ;

C – l'INUC (Albi) a accédé cette année au statut d'Institut National Universitaire. Nos relations sont définies depuis 4 ans dans le cadre d'une convention entre les deux établissements. Celle-ci vient d'arriver à son terme. Il faut s'attendre à ce qu'elles évoluent dans les années à venir. En attendant, les fonds liés à la présence des 7 EC de l'établissement au sein de l'unité, ne sont plus versés (1200€ par personne/an) dans l'attente d'un nouvel accord entre les deux établissements ;

D – l'UT2J : les relations sont bonnes mais il semble que le LISST ne soit pas une priorité pour l'affectation de nouveaux personnels d'accompagnement de la recherche ;

E – le CNRS : les relations sont bonnes mais après un appui sous forme de CDD durant une année, le LISST se retrouve à nouveau sans secrétariat de direction.

Cette présentation de l'état de nos relations avec chacune de nos tutelles ou partenaires par convention démontre que les difficultés auxquelles nous devons faire face rendent difficiles le fonctionnement quotidien de l'unité alors même que celle-ci est très fortement impliquée dans la recherche contractuelle.

3 Points sur les personnels

Dans un contexte où le renouvellement des postes d'accompagnement de la recherche est très sensible, la poursuite de la réorganisation du LISST est plus encore d'actualité et s'effectue dans un périmètre très contraint. Nous réfléchissons à la réorganisation des services de gestion financière et administrative mais aussi d'appui à la recherche non plus au niveau des équipes mais à celui de l'unité. Les opérations financières sont en effet de plus en plus complexes et sont appelées à être dissociées des activités de secrétariat. La compréhension et la collaboration de tou-te-s est attendue : demandes claires, formulaires remplis de manière rigoureuse et pièces justificatives fournies. Les demandes sont traitées après aval du Directeur d'équipe ou du responsable de projet décisionnaire de la dépense. Un dialogue est nécessaire et l'anticipation devient plus que jamais indispensable afin de respecter le rythme de travail d'une équipe qui assure un surcroît de travail désormais permanent.

4 La SFR AEF

La SFR AEF (Apprentissage, Enseignement et Formation) de l'ESPE a été créée en 2013, par 7 partenaires et 20 unités, dont le LISST. Une convention a été signée par l'Université au nom des labos. Budget annuel alloué par la tutelle de 75 000 € + 500€ par partenaire.

Nous avons réglé notre cotisation de 500€/an pour les années 2015 et 2016.

Une discussion sur la pertinence pour le LISST d'être adhérent de la SFR AEF après 2016 a été engagée. Le conseil d'unité décide de ne plus faire partie de cette SFR à partir de 2017.

5 Informations sur :

5.1 Le site web

Calendrier tenu, le groupe de travail avec les référents par équipe a bien fonctionné. Les derniers ajustements s'opèrent en attendant l'ouverture imminente du site (qui remplacera le précédent dont la fermeture est programmée pour le 31/12/2016).

Les membres du Conseil de laboratoire ont été invités à consulter le site en construction : <http://pre-lisst.univ-tlse2.fr/> et à faire remonter leurs éventuelles remarques au secrétariat général avant le 09/12/2016.

5.2 Le guide d'accueil

Le projet de guide d'accueil qui sera communiqué aux nouveaux arrivants a été distribué et présenté très succinctement aux membres du Conseil de labo pour remarques éventuelles au secrétariat général.

5.3 La demande de moyens

Comme chaque année, le LISST a déposé une demande de moyens financiers et de ressources humaines. La demande d'un poste d'appui à la gestion administrative est prioritaire. Un second poste est demandé, par anticipation, celui de la gestion financière (départ à la retraite de Marie-Annick Brière-André). Deux autres postes d'appui à la recherche sont aussi intégrés à cette demande : un poste de Réalisateur audiovisuel multimédia et un poste d'Ingénieur en imagerie scientifique (mutualisé avec le Certop).

5.4 Point sur la réunion annuelle des DU de l'INSHS

Lors de cette rencontre, l'équipe de direction de l'INSHS est revenue sur la ligne de politique générale qu'elle met en œuvre. Il a surtout été question d'archives ouvertes (voir le point 1), d'internationalisation de la recherche et de la politique de site qui est appelée dans les années à venir à s'articuler au programme d'investissements d'avenir (PiA), notamment aux Idex mais aussi aux autres appels (notamment Labex).

Les deux dernières lettres d'information de l'INSHS détaillent ces différents points (<http://www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm>).

5.5 Doctorant-e-s

Il n'a pas été possible de dialoguer avec les représentants des doctorant-e-s en amont du conseil de laboratoire et nous avons préféré différer ce moment d'échange à un conseil ultérieur. Nous prévoyons une réunion en début d'année 2017.